



Fédération des Utilisateurs de Logiciels pour
Bibliothèques, Documentation & Information

Assemblée générale du 20 juin 2023

Fédération des Utilisateurs de Logiciels pour Bibliothèques, Information & Documentation

<http://www.fulbi.fr/>

Lieu : service informatique des bibliothèques de Paris, rue Saint-Maur, 75011

Présents :

Didier Thébault (Président)	SD ministère de la Culture		
Cécile Girard (Trésorière)	Médiathèques de Neuilly-sur-Seine	AULAB (ex AULIB)	V-Smart (Axiell, ex Infor)
Xavier Guillot	BDP Puy-de-Dome		Progilone (Syrtis)
Bruno Jamet	Médiathèques de Versailles	CUTO	Orphée (C3RB)
Cécile Girard (Trésorière)	Médiathèques de Neuilly-sur-Seine	AULAB (ex AULIB)	V-Smart (Axiell, ex Infor)
Maxime Greze	Ville de Paris	AULB	Portfolio (Bibliomondo)
Elisabeth Derderian	Médiathèques de Villeurbanne	ADUDLOA	Syracuse (Archimed)
Matthieu Bonicel	Consultant indépendant	Club 2E	Flora (Decalog, anciennement Everteam)
Nicolas Cocman	SCD Caen	ACEF	Ex-Libris, logiciel AlmaPrimo (BU)
Nadeige Chaminade	Ville de Paris	ADUDLOA	Syracuse (Archimed)

Excusés :

Absents :

Ausidef (logiciel Horizon de SirsiDynix)

Kohala (logiciel Koha)

Bilan moral

Point 1 : Néoscribe

Où en est-on de néoscribe ?

Mail envoyé à Guillaume Hatt, le chargé de mission numérique en bibliothèque du SLL, par Didier mi-juin.

Il était en effet prévu une plate-forme échange style forum, une simplification des questions du formulaire, simplification, gestion des mots de passe...) : aucune avancée pour le moment. Au service du Livre et de la Lecture, beaucoup de départs récemment.

Didier va demander une réunion prochainement avec Lola Jordan, la responsable de l'observatoire de la lecture publique et Guillaume Hatt.

Point 2 : Baromètre de l'accessibilité numérique 2023

Les chiffres 2023 sont sortis fin avril, le rapport est disponible sur le site du Ministère de la culture

[Baromètre de l'accessibilité numérique en lecture publique - 2023 : publication des résultats de la 4e édition \(culture.gouv.fr\)](https://culture.gouv.fr/fr/actualites/le-barometre-de-l-accessibilite-numerique-en-lecture-publique-2023)

Volet 1 : test de 130 bibliothèques aucune indication sur l'accessibilité (même négative) seul 8 % a une déclaration, mais non conforme

Volet 2 : test de 8 SIGB sur leur catalogue en ligne le test est un parcours usagers, e la recherche à la réservation d'un document après identification du compte usager, résultats identiques à 2019 donc aucun progrès. Le RGA a évolué depuis

Volet 3 : plate-forme de ressources numériques. Le nombre de fournisseurs de documents numérique est très éparse, d'où les grandes difficultés

Même si on note des progrès du coté éditeurs pour le RGAA, il faut aussi penser à renforcer le coté « bibliothécaires » par des formations.

Didier propose l'organisation d'une démonstration de synthèse vocale : il voit avec le SLL. (Vanessa, intervenant Helène ?). Cette séance serait ouverte aux membres des différents clubs. Etudier la possibilité de faire en format « webinaire » en plus.

Point 3 : Retour sur la Transition bibliographique en 2022

Xavier :

Petit retour en arrière

1961 Principes internationaux de Catalogage, dits Principes de Paris

1968 : premier format MARC

1977 : UNIMARC format d'échange international. Il sera utilisé par la France comme format de travail

1998 : modèle FRBR Fonctionnalités requises des notices bibliographiques

2009 : Révision des principes internationaux de catalogage

2010 : mise en production à la Bibliothèque du Congrès du code RDA (Ressources : Description et Accès)

2015 : création du groupe de la « Transition bibliographique »

2017 : évolution de RDA avec la notion de relation dans le modèle IFLA-LRM (modèle de référence des bibliothèques)

2025 : fin de la transition, mise en œuvre de RDAFR

L'ABES a mis en place toutes les zones de la TB. Les évolutions actuelles portent sur les autorités et les entités.

BnF 2025 : La transition sera achevée dans le sens où les textes RDA FR seront entièrement publiés, la Bibliothèque nationale de France aura migré sur son outil de catalogage, mode entité relation : N@émie ; par ailleurs le format UNIMARC continuera des mises à jour.

Information BNF : Mme Frédérique Joannic-Seta (directrice du département des métadonnées à la BNF) est remplacée par M. Emmanuel Jaslier, M. Etienne Cavalier est adjoint au directeur du département.

Les SIGB savent mettre les données où il faut, les points d'attention sont sur les index liés à ces zones et leur exploitation.

4 systèmes sont hors unimarc : Curia (société Axiell), Syrtis (TechAdvantage-Progilone), BGM (GM invent), RERO+ (Fondation RERO+).

Le SUDOC implémente la 183⁽¹⁾ UNIMARC, sans rétrospectif semble-t-il à ce jour

La BNF : la préparation de l'implémentation de la zone 183 est quasi terminée

Nadeige souligne, le lien tenu entre l'œuvre et l'expression ; il va être difficile à mettre en pratique, avec des données incomplètes.

Xavier mentionne la difficulté inhérente aux notices BNF issue du dépôt légal numérique⁽²⁾, lors de la réception du document au DL physique les données en Onix3 sont envoyées dans la catalogue en UNIMARC / INTERMARC avec la zone de label⁽³⁾ position 5 avec la valeur « n » nouvelle notice, puis suite au catalogage document en main la valeur est mise à « c » notice mise à jour.

⁽¹⁾ <https://www.transition-bibliographique.fr/wp-content/uploads/2019/11/B183-2018.pdf>

⁽²⁾ «Nouveautés éditeurs - Les annonces de parutions à 6 mois au Dépôt légal» <https://nouveautes-editeurs.bnf.fr/>

⁽³⁾ Label https://www.transition-bibliographique.fr/wp-content/uploads/2018/07/Bsection5-Label_notice-6-2010.pdf (mises à jour Ifla [2012](#), [2016](#), [2017](#))

Xavier demande où nous en sommes avec le dialogue éditeur au sein de la TB. Nadeige fait part de difficultés de communication : les éditeurs n'ont pas été recontactés. Ils avaient été interviewés pour connaître leur vision de la TB, et la synthèse n'a pas été communiquée...

Certains éditeurs pensent que la TB est trop liée aux agences bibliographiques, notamment la BNF. La FULBI va demander à François Pichenot, pilote Système et données du groupe TB, les conditions pour communiquer la synthèse.

4 Points divers :

Proposition d'un webinaire / vidéo consultable pour présenter la FULBI et ses actions, afin que les clubs membres se représentent mieux toutes les contributions de la FULBI aux divers groupes de travail consacrés, dans différentes instances, aux problématiques de la profession.

L'idée de refaire des journées d'études comme il y a quelques années est écarté.

On évoque une journée en partenariat avec le MCC, à organiser en hiver / février mars 2024.

Bilan financier

Au 31/12/2022, le montant total des actifs détenus par la FULBI s'élèvent à 13 703,17 euros, détenu sur un compte courant association du Crédit Lyonnais, agence de Vincennes.

Recettes : libellé	Montant	dépenses : libellé	Montant
Cotisation membres	1400	MAIF <i>décembre 2022</i>	116,10
		Achat ordinateur portable <i>octobre 2022</i>	619,98
		Repas AG <i>mars 2022</i>	185,80
Total	1400	total	921,88

Le bilan financier est adopté à l'unanimité des membres présents, soit 10 voix sur 10.

L'Assemblée générale se clôt à 16h30.